



# Les ÉCHOS *de Vendémian*

Bulletin municipal

Janvier  
2024

# Janvier 2024

<b>Editorial</b>	<b>2</b>
<b>VIE MUNICIPALE</b>	<b>3 à 8</b>
<b>LE SAVIEZ-VOUS ?</b>	<b>9</b>
<b>ENFANCE ET JEUNESSE</b>	<b>10 à 11</b>
<b>BIEN VIVRE ENSEMBLE</b>	<b>12 à 15</b>
<b>CULTURE ET ANIMATIONS</b>	<b>16 à 21</b>
<b>ETAT CIVIL</b>	<b>22</b>
<b>NOS RENDEZ-VOUS</b>	<b>23</b>

**Directeur de la publication**  
**David CABLAT**

**Mairie de Vendémian**  
**4, Place de la Mairie**  
**04 67 96 72 69**  
**[www.vendemian.fr](http://www.vendemian.fr)**

# L'édito du maire

*Chères Vendémianaises, chers Vendémianais,*

*Le début d'une nouvelle année est toujours un moment singulier pour chacun d'entre nous où se mêlent moments festifs et chaleureux avec de bonnes résolutions et des perspectives ambitieuses pour l'année qui commence.*

*Il en est de même pour l'équipe municipale qui aura le plaisir de vous accueillir pour la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 13 janvier à 18h30 au foyer pour ce temps de convivialité et de rencontre. Ce moment partagé sera l'occasion de dresser un bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée et de vous présenter les projets à venir.*

*La vie associative, comme toujours à Vendémian, s'est révélée d'une grande richesse de par la diversité des activités proposées dans les domaines culturels, sportifs ou festifs. Je remercie les présidents, les membres du bureau, les bénévoles associatifs, les personnes à quelque niveau que ce soit, qui se sont engagés en faveur de notre belle commune et des habitants pour créer ces moments d'échange et de convivialité.*

*Je remercie également toutes les forces vives de notre commune : acteurs économiques, enseignants, bénévoles à la bibliothèque, les agents municipaux et les élus pour leur implication dans les divers dossiers communaux.*

*L'année 2023 s'est terminée avec la fin des travaux sur la route départementale dans le centre du village, la réfection de l'impasse du Pioch, les travaux d'entretien sur le ruisseau du Rouviège et la plantation de 18 arbres sur le territoire communal.*

*L'année 2024 débute avec une activité municipale dense et riche : nous avons le plaisir d'accueillir pour la première fois un médecin généraliste sur la commune depuis début janvier.*

*Nous souhaitons la bienvenue au Docteur Cristina Margan Raca.*

*La construction du pôle multiservices avance bien et dans quelques mois, nous profiterons de la présence de nouveaux commerces de proximité, d'une bibliothèque et d'un espace dédié à la jeunesse.*

*En attendant de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux, je vous adresse, chères Vendémianaises et chers Vendémianais, au nom du conseil municipal, tous mes vœux les plus sincères afin que cette nouvelle année apporte à tous la joie, la santé et la prospérité.*

*David CABLAT,  
Maire de Vendémian*

## VIE MUNICIPALE

### ✂ INSTALLATION D'UN CABINET MEDICAL



#### ARRIVÉE D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE A VENDEMIAN !

Fidèles à leurs engagements, les élus n'ont pas ménagé leurs efforts pour s'attaquer à ce problème crucial resté sans réponse depuis tant d'années, à savoir l'absence d'un médecin généraliste dans notre village.

Les démarches et les contacts que nous avons entrepris durant ces derniers mois viennent d'aboutir à ce résultat tant attendu.

Nous remercions M. Samy Lagacherie d'avoir été l'intermédiaire.

Depuis le début du mois de janvier, une nouvelle médecin s'est donc installée dans un local municipal loué au 16 bis avenue du tambourin.

Tous les travaux d'aménagement interne ont été réalisés par les agents municipaux pour favoriser cette installation.

#### L'arrivée du Dr Cristina Margan Raca est une bonne nouvelle en ce début d'année !

Les horaires de consultations pour l'instant sont les suivants :  
Lundi, mercredi et vendredi entre 9h00 et 16h45 non-stop.

**Vous pouvez prendre rendez-vous sur la plateforme MAIIA ou laisser un message pour les urgences (et les personnes âgées) au 09 75 32 80 34.**

#### Accès

##### CABINET DU DR CRISTINA MARGAN RACA

16bis Avenue du Tambourin 34230 Vendémian

##### Informations pratiques

Accès pour personnes à mobilité réduite: oui

[Voir l'itinéraire avec Maps](#)



## VIE MUNICIPALE

### ✂ DEPART A LA RETRAITE DE RENE PIERRON

Après 26 années au sein du syndicat intercommunal Le Pouget-Vendémian, René Pierron a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Collaborateur très engagé au service des communes de Vendémian et du Pouget, il a largement contribué à la réalisation de tous les projets imaginés et portés par les élus.

Ses compétences techniques et ses conseils ont permis aux équipes de travailler sur tous les sujets dans l'intérêt de la commune et de ses habitants.

Toujours de bon conseil, « mémoire vivante » de tous les réseaux de Vendémian, il a accompagné avec sérieux et loyauté les équipes municipales qui se sont succédées depuis son recrutement jusqu'à son départ.



**Nous le remercions chaleureusement pour son professionnalisme, sa disponibilité et son fort investissement, et lui souhaitons une longue et heureuse retraite bien méritée.**



**Son remplacement sera assuré avec la nomination de Frédéric Moles, déjà présent dans les effectifs du Syndicat, qui lui succède en tant que chef d'équipe du SIVOM composé de 6 agents.**



**Cette nomination confirme la confiance que nous avons en ses compétences et ses qualités personnelles quant à l'exercice de cette mission.**



## VIE MUNICIPALE

### ✘ POLICE MUNICIPALE : EQUIPEMENT D'UNE CAMERA PIETONS



**Les policiers municipaux rencontrent de plus en plus souvent des situations complexes à gérer dans l'exercice de leurs fonctions, pourtant dans le seul but de protéger la population ou de faire respecter la loi.**

Lors de leurs interventions, ils sont le plus souvent seuls face à certains cas de figure qui nécessitent de faire de la pédagogie, mais aussi de verbaliser quand cela s'avère nécessaire.

Il a donc été décidé d'équiper notre policier municipal d'une caméra piétons qui permettra de sécuriser les échanges avec la population.

**Bien entendu l'utilisation de cette caméra répond à une réglementation précise.**

#### RÉGLEMENTATION CAMÉRAS PIÉTON POLICE MUNICIPALE

*Conformément au Code de la Sécurité Intérieure (articles L.241-2 et R.241-8 et suivants), la Préfecture de l'Hérault a autorisé par arrêté la Police Municipale à s'équiper de caméras-piétons et à procéder à l'enregistrement audiovisuel de leurs interventions.*

*Ces enregistrements qui ne sont pas permanents ont pour finalité :*

- 1. La prévention des incidents au cours des interventions ;*
- 2. Le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves ;*
- 3. La formation et la pédagogie des agents de police municipale.*

*Les caméras sont portées de façon apparente par les agents de police municipale et un signal visuel spécifique indique si la caméra enregistre. Sauf si les circonstances y font obstacle, les personnes filmées sont informées du déclenchement de l'enregistrement.*

*Les données sont conservées un mois à compter du jour de leur enregistrement, à l'exception des cas où les enregistrements sont utilisés dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire.*

*Dans la limite de leurs attributions respectives et de leur besoin d'en connaître, seuls ont accès aux données et informations le responsable du service de la police municipale et les agents de police municipale individuellement désignés et habilités par le responsable du service.*

*Peuvent être destinataires de tout ou partie des données, dans la limite de leurs attributions respectives et de leur besoin d'en connaître, dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire ou dans le cadre d'une action de formation les officiers et agents de police judiciaire de la police nationale et de la gendarmerie nationale, les agents des services d'inspection générale de l'État, le Maire en qualité d'autorité disciplinaire, ainsi que les membres des instances disciplinaires et les agents en charge de l'instruction des dossiers présentés à ces instances et les agents chargés de la formation des personnels.*

*Les droits d'accès et d'effacement peuvent faire l'objet de restrictions afin d'éviter de gêner des enquêtes et des procédures administratives ou judiciaires, ou de nuire à la prévention ou la détection d'infractions pénales, aux enquêtes ou aux poursuites en la matière.*

*Dans un premier temps, ces droits s'exercent directement auprès du responsable du traitement, à savoir, Monsieur le Maire de Vendémian, par mail : [policemunicipale@vendemian.fr](mailto:policemunicipale@vendemian.fr) ou par courrier à la mairie.*

*En cas de restriction, de refus ou de silence du responsable de traitement pendant 2 mois, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés peut être saisie.*

*Les personnes concernées par ce traitement de données peuvent exercer leurs droits auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés via le site web [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) ou par courrier :*

*CNIL, service des plaintes, 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris cedex 07*

## VIE MUNICIPALE

### ✂ POINT DE ROUTE SUR NOTRE PROJET DE POLE MULTISERVICES

#### La construction du pôle multiservices va bon train et le projet prend corps.

La mairie étant maître d'ouvrage, elle coordonne avec l'architecte, les services du département d'Hérault Ingénierie et le directeur des travaux, l'ensemble de la construction.

Depuis début juillet 2023, les 13 entreprises retenues dans le cadre de l'appel d'offre s'activent permettant ainsi d'avoir aujourd'hui un bâtiment « hors d'air/ hors d'eau ».

On peut prendre désormais conscience des proportions de ce nouveau bâtiment qui s'intègre bien dans son environnement.

Après la trêve des confiseurs, les travaux reprendront en janvier pour se terminer au cours de l'été 2024. L'ouverture au public est prévue en septembre.

Pour rappel, sur ce lieu sont prévus :

- 3 commerces de proximité : une boulangerie-pâtisserie chaleureuse et une épicerie bien fournie ; un local commercial est à ce jour vacant.

- 2 espaces municipaux : la bibliothèque et un espace dédié à la structure communale le « monde des jeunes ». Ces locaux ont été étudiés et pensés en concertation avec les intervenants concernés. L'aménagement intérieur (mobilier, matériel informatique...) de ces espaces est en cours de réflexion.

Nous tenions à vous faire partager les **premières images de ce projet**



## VIE MUNICIPALE

### ✂ À VOUS DE JOUER ! TROUVONS UN NOM POUR NOTRE NOUVEAU LIEU DE VIE

Chers habitants de Vendémian,

Au cœur de notre communauté, une nouvelle construction est en cours, destinée à devenir le point central de notre village. Cette initiative ambitieuse comprendra une bibliothèque, un espace accueillant dédié aux jeunes, une boulangerie chaleureuse et une épicerie bien fournie. Un lieu polyvalent qui reflètera l'âme dynamique et diversifiée de notre communauté.

Cependant, avant que ce projet exceptionnel ne prenne pleinement vie, nous avons besoin de votre contribution précieuse. Nous sommes à la recherche d'un nom qui encapsule l'esprit unique de notre village et qui évoque la convivialité, l'apprentissage, la délectation et le rassemblement.

### Comment pouvez-vous participer ?

Nous lançons un appel à suggestions ouvert à tous ! Votre imagination et votre créativité sont les bienvenues. Vous pouvez proposer des noms qui vous semblent représenter au mieux la richesse ou l'histoire de notre commune. Pour participer, il vous suffit de nous faire parvenir vos idées par le biais du coupon bas de page à remettre en mairie.

### Date limite pour soumettre vos idées : 01/02/2023

Une commission du conseil municipal étudiera toutes les propositions avec attention et sélectionnera les noms les plus significatifs et pertinents. Les propositions retenues seront ensuite soumises au vote du conseil municipal.

Nous sommes impatients de découvrir les noms que vous proposerez et sommes convaincus que, grâce à votre engagement, ce lieu deviendra le cœur battant de notre village.

Merci pour votre participation !

### **À vous de jouer ! Trouvons un nom pour notre nouveau lieu de vie**

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

Proposition de nom : \_\_\_\_\_

Proposition de nom 2 : \_\_\_\_\_

**Des formulaires seront également disponibles à l'accueil de la mairie**

**Vous pouvez bien entendu envoyer votre proposition par mail à [mairie@vendemian.fr](mailto:mairie@vendemian.fr)**



## VIE MUNICIPALE

### ✂ PLANTATIONS : 8 000 ARBRES PAR AN POUR LES COMMUNES

Pour la cinquième année consécutive, le Département de l'Hérault nous accompagne dans la réalisation de vos projets d'aménagement en nous offrant des arbres !



**Engagé depuis plusieurs années en faveur de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, et dans une ambition de résilience des territoires face au changement climatique, le Département poursuit cet engagement par la reconduction de l'opération «8000 arbres par an pour l'Hérault » en 2024.**

Après 18 arbres plantés l'an dernier, nous relançons une série de plantations en 2024 afin de remplacer les pertes subies et de continuer à végétaliser les parties communales de Vendémian.

Des fruitiers à la pointe du Sambuc, des améliorations au terrain de pétanque, tambourin, aire départ VTT, parc avenue des Poujols etc ...

Une haie de protection va aussi être mise en place aux jardins partagés.



**Les livraisons sont prévues à l'automne 2024 pour une plantation dans la foulée.**

**29 arbres sont demandés.**



**En parallèle, des aménagements verts ont été mis en place route de Plaissan, au niveau des rétrécissements de la voirie.**

## LE SAVIEZ-VOUS ??

### ✳ OPERATION « FAITES LE MUR »

#### Première étape de la rénovation de façades d'habitations et de devantures commerciales.

La communauté des communes de la Vallée de L'Hérault, agissant en matière d'amélioration de l'habitat et de valorisation des centres anciens, lance l'opération « Faites le mur » pour aider les propriétaires à embellir les façades d'habitations ou les devantures des commerces, améliorer notre cadre de vie et ainsi favoriser la vie locale et le commerce.

Pour 2024, 25 communes bénéficieront d'une aide à hauteur de 60% du montant HT des travaux (plafonnée à 5 000 euros) pour la rénovation de devantures commerciales, artisanales et de services.

**Pour la partie « façades », Vendémian fait partie des 9 communes éligibles pour la phase 1 de ce programme sur la période 2023-2027.** Un premier périmètre a été retenu : avenues du quartier haut, du jeu de ballon et de la calade. Les propriétaires concernés peuvent percevoir une aide de 40% du montant HT des travaux plafonnée à 4 160 euros.

Pour aider les bénéficiaires à engager des travaux qualitatifs, un accompagnement gratuit est mis en place. Une réunion publique a été organisée au foyer rural le 7 décembre. Des permanences sur rendez-vous ont lieu le 2ème lundi de chaque mois à Gignac et le 1er vendredi de chaque mois à Saint-Pargoire, avec le bureau d'étude Urbanis chargé par la communauté des communes du suivi-animation du dispositif. Des architectes sont mandatés pour accompagner les propriétaires dans leur projet.

Vous pouvez également les contacter au 06 65 75 01 77 ou par mail à [faiteslemur@urbanis.fr](mailto:faiteslemur@urbanis.fr)

**Propriétaires privés, commerçants, rénovez vos façades et devantures !**

**Faites le mur**

VALLÉE DE L'HERAULT  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Urbanis

FONDATION DU PATRIMOINE

Contactez nos architectes-conseils  
faiteslemur-valleeheraut.fr  
06 65 75 01 77





## BIEN VIVRE ENSEMBLE

### ✂ CEREMONIES DES 11 NOVEMBRE & 5 DECEMBRE



Comme chaque année, nous nous sommes à nouveau retrouvés autour du monument aux morts pour célébrer la fin de la première guerre mondiale et déposer des gerbes à la mémoire des Vendémianais morts lors de ce conflit.

Remerciements à l'association des anciens combattants, et aux personnes présentes lors de cette commémoration, clôturée par un vin d'honneur servi au café « La source ».

Un grand merci également aux enfants ainsi que leurs enseignants, qui ont contribué au devoir de mémoire auprès notamment d'un jeune public en récitant un poème de Sonia CHENITI.



Si tu crois qu'un sourire est plus qu'une arme,  
Si tu crois à la puissance d'une main offerte,  
Si tu crois que ce qui rassemble les hommes est plus important que ce qui les divise

Si tu crois qu'être différent est une richesse et non pas un danger

Si tu estimes que c'est à toi de faire le premier pas plutôt qu'à l'autre,  
Si le regard d'un enfant parvient encore à désarmer ton cœur,  
Si pour toi l'étranger est un frère qui t'est proposé,  
Si tu sais accepter qu'un autre te rende service,  
Si tu crois qu'un pardon va plus loin qu'une vengeance...

Si tu sais chanter le bonheur des autres et danser leur allégresse,  
Si tu sais accueillir et adopter un avis différent du tien...

Si pour toi l'autre est d'abord un frère,  
Si la colère est pour toi une faiblesse, non une preuve de force,  
Si tu préfères être lésé que de faire tort à quelqu'un,  
Si tu refuses qu'après toi ce soit le déluge,  
Si tu crois que l'amour est la seule force de persuasion,  
Si tu crois que la paix est possible ; alors la paix viendra !



De la même façon, nous n'oublions pas de rendre hommage aux morts pour la France dans le cadre de la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

# BIEN VIVRE ENSEMBLE

## ✳ GESTION DES DECHETS



### NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS.

Depuis fin novembre, un nouveau service de collecte des déchets ménagers a démarré.



Cette nouvelle organisation varie selon le lieu de l'habitation :

- ⇒ **Collecte en porte à porte en secteur pavillonnaire avec 3 bacs individuels :**  
Un bac jaune pour tous les emballages et papiers, un bac vert pour les déchets alimentaires et un bac gris pour les ordures ménagères.
- ⇒ **Pour les habitations en centre bourg et les rues étroites, dépôt aux points de tri :**  
Parking municipal avenue du quartier bas ou derrière le fronton du tambourin en remplacement des bacs individuels grâce à un badge d'accès (24h/24 et 7j/7).

Renseignements au 04 67 57 65 63 ou par mail : [service.dechets@cc-vallee-herault.fr](mailto:service.dechets@cc-vallee-herault.fr)

Le calendrier de collecte est en ligne sur le site de la communauté des communes (gestion des déchets)  
**Pour mémoire ci-dessous le calendrier de passage**



**Vous êtes collectés en bacs :**

votre calendrier 2023 / 2024

VENDEMIAN

Nov. / Déc. 2023						
L	Ma	Me	J	V	S	D
			30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Janvier						
L	Ma	Me	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février						
L	Ma	Me	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

Mars						
L	Ma	Me	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril						
L	Ma	Me	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Mai						
L	Ma	Me	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin						
L	Ma	Me	J	V	S	D
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet						
L	Ma	Me	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				


Août						
L	Ma	Me	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre						
L	Ma	Me	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Octobre						
L	Ma	Me	J	V	S	D
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre						
L	Ma	Me	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Décembre 2024						
L	Ma	Me	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

**Emballages en verre :**  
à déposer dans votre point tri de proximité (voir au dos) 

**COLLECTE DES BACS** ———

Service gestion des déchets ménagers - Communauté de communes Vallée de l'Hérault : 04 67 57 65 63  
[service.dechets@cc-vallee-herault.fr](mailto:service.dechets@cc-vallee-herault.fr)

**LÉGENDE** ———

- Bac vert .....
- Bac jaune .....
- Poubelle grise .....

# BIEN VIVRE ENSEMBLE

## MÉMO TRI

**TRIONS ENCORE PLUS**  
*Maintenant et pour de bon !*

### ✓ Déchets alimentaires



100% COMPOSTÉS



### ✓ Tous les emballages et papiers (en vrac, vidés, et non emboîtés)



PLASTIQUE



MÉTAL (MÊME PETIT)



CARTON



PAPIER

SE TRIENT À 100%



### ✓ Ordures ménagères



100% ENFOUIES

Sac fermé 50 litres max.



### ✓ Emballages en verre



100% RECYCLABLES



### ✓ Textiles, linge et chaussures



100% RÉUTILISÉS OU RECYCLÉS



### ✓ Déchets occasionnels



100% RÉEMPLOYÉS, RECYCLÉS OU VALORISÉS



DÉCHÈTERIE  
OU RESSOURCERIE  
OU DON

## Vos contacts

### Demandes de bacs et collecte :



Communauté de communes du CLERMONTAIS

04 67 96 16 27  
cc-dermontais.fr



04 67 88 90 90  
lodevoisetlarzac.fr



04 67 57 65 63  
cc-vallee-herault.fr

Collecte des colonnes, tri  
et conseils pour réduire  
vos déchets :



04 67 88 18 46  
syndicat-centre-herault.org



CITEO



Re\_fashion  
L'eco-garantie de la fibre textile.

EcoLogic

batribox



## BIEN VIVRE ENSEMBLE

### ✂ BRULAGE DES DECHETS



#### ⚠ Rappel ⚠

Dans le souci du respect de l'environnement, de la santé et de la tranquillité de chacun, le brûlage des déchets (déchets de chantiers, plastiques, polystyrène, pneus, palettes, déchets verts, bois peints, etc...) est interdit par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental de l'Hérault).

### ✂ PREVENTION DES INONDATIONS

#### Des travaux d'entretien du ruisseau le Rouvière ont eu lieu cet automne

Le service Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) de la communauté de communes de la Vallée de l'Hérault a fait intervenir en novembre l'entreprise Actiforest sur le ruisseau le Rouvière. **Le but de l'opération était d'enlever tout ce qui peut faire obstacle à l'écoulement des eaux pour prévenir les inondations, tout en restaurant le boisement de berge** : retrait de plus de 50 m<sup>3</sup> d'embâcles, élagage et abattage d'arbres instables sur 5 km de cours d'eau. Les déchets, ainsi que certains arbres envahissants, ont également été évacués afin d'améliorer l'état écologique du cours d'eau.

**Pour préserver la biodiversité, ces travaux ont été effectués en dehors des périodes de reproduction et de nidification des espèces, notamment chauves-souris et oiseaux.**

Des experts naturalistes ont réalisé des inventaires préalables et préconisé des modalités d'intervention.

**Ces opérations déclarées d'intérêt général ont été réalisées pour un montant de 32 500€ TTC.**

Elles ont bénéficié de subventions de la Région Occitanie (20%) et du Département de l'Hérault (20%). Ces travaux, réalisés dans le cadre du plan de gestion des affluents de l'Hérault, font l'objet d'un arrêté préfectoral de déclaration d'intérêt général et d'un conventionnement avec les propriétaires des parcelles riveraines. Ils sont financés par la taxe GEMAPI. Les propriétaires riverains des cours d'eau doivent également en assurer un entretien régulier, ainsi que des berges, afin de ne pas bloquer l'écoulement des eaux.



Avant



Après



**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service des eaux de la vallée de l'Hérault au 04 67 57 04 41.**



## CULTURE, ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

### RETOUR SUR LES FESTIVITES 2023

#### ✳️ PIÈCE DE THÉÂTRE



#### ✳️ 14 JUILLET : REPAS, JEUX ET FEUX D'ARTIFICE



#### ✳️ LES 100 ANS DU CLUB DE TAMBOUTIN

Le week-end du 16 et 17 septembre a été le point d'orgue d'une saison 2022/2023 bien remplie, avec la célébration du centième anniversaire de la création du club de tambourin Vendémianais.



Cet événement a permis de réunir et d'opposer des joueuses et joueurs de toutes générations allant de 94 ans pour notre regretté Henri Barthélémy, jusqu'à nos jeunes pousses dont les plus jeunes nés en 2018 représentent l'avenir de notre club !

Mais également de pouvoir réunir à nouveau nos amis transalpins de Chiusano d'Asti avec qui des échanges avaient débuté dans les années 80.



Afin de laisser une trace de ce passage dans un nouveau siècle, et cela grâce au soutien de la municipalité et de la communauté des communes de la vallée de l'Hérault, nous avons pu réaliser et mettre en place des panneaux retraçant des moments importants de l'histoire de notre club dans le cadre des journées du patrimoine.



## CULTURE, ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

### ✳ PAROLE A VENTS DANS LES VIGNES



**Le public nombreux qui s'est déplacé samedi 7 octobre au soir à Vendémian a pu profiter de cette très belle 12ème édition du Festival Vents dans les Vignes.**

En effet, le Festi'bal samedi soir a sans doute battu les records d'affluence et cette soirée « fanfaronne » de qualité a permis de fêter la fin des vendanges comme il se doit.

Les Mains sur le capot de Capestang, la Banda Brutti de Montaren (30), les Backchich de Montpellier, et l'Orphéon de Garrafach qui les recevait, se sont succédés dans des styles variés et endiablés qui ont fait bouger tous les festivaliers jusque tard dans la nuit !

Les vigneronns locaux étaient présents, accompagnés cette année par l'IGP Vicomté d'Aumelas qui a apporté son soutien humain, financier et matériel au festival, et le bar à vin n'a pas désempli de la soirée.

De même pour la buvette et le stand restauration, qui ne proposaient que des produits locaux et /ou faits par les bénévoles.

**Un immense merci à la trentaine de bénévoles qui ont assuré pour le logement des fanfarons, lors de la préparation et toute la soirée sans relâche. Sans eux, ce festival ne pourrait être ce qu'il est !**

Nous remercions notamment Sylvain et Nils de la Bière du Docteur (bière et limonade artisanale de Vendémian), Nicolas et Anna de la maison Maragou, David du Rocher des Fées et Céline du Cabas des frangines pour leur participation très active !

Un grand merci également à la mairie de Vendémian qui nous soutient financièrement depuis le début, et qui nous offre les services d'une équipe technique au top, sans qui l'installation du site ne serait pas possible,



**Nous vous donnons rendez-vous « a l'an que ven » pour la prochaine édition !**

## CULTURE, ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

### ✳ PAROLE AU CLUB PHOTO VENDEMIAN



**EXPO  
PHOTO**

- :-

**2<sup>ème</sup> édition**



Cette année, le Club photos Vendémianais a présenté lors de sa 2<sup>ème</sup> exposition, les 2 et 3 décembre, au foyer rural de Vendémian, une **série de 72 photos** sur le thème de quelques-unes de ses sorties collectives de l'année écoulée.



*« Nous remercions toutes celles et ceux qui sont venus voir cette exposition, pour partager, discuter avec les membres du club de leurs ressentis sur les clichés proposés.*

*Merci également à l'ensemble des élus de la commune, services administratif et technique qui répondent à nos sollicitations, et qui grâce à leur aide financière, nous permettent d'investir pour améliorer nos présentations. »*



**Association Club photos Vendémianais** est ouvert à tous, débutants et amateurs. Des cours et ateliers sont proposés 2 fois par semaine le mardi et le jeudi.

# CULTURE, ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

## ✂ PAROLE A L'AMICALE DE L'ECOLE DE VENDEMIAN



L'Amicale de l'école de Vendémian, dont les actions ont repris depuis 2 ans maintenant, continue de déployer des animations et/ou évènements pour récolter des fonds afin de financer les activités des enfants.

Retour sur les dernières animations ...



31 octobre Boum d'Halloween & Concours de déguisements



8 décembre :

Vente de sapins de Noël



Décoration du sapin de Noël

&

Participation au marché de Noël



L'équipe de l'Amicale tient à remercier cette année encore les bénévoles, les parents et la municipalité pour leur soutien.

## Nos prochains RDV



VENTE SUR RÉSERVATION

### GALETTE OU ROYAUME

En provenance du Fournil de St Paul et Valmalle Boulangerie-pâtisserie (artisan) et habitants de Vendémian

Distribution devant l'école le vendredi 19 janvier de 16h45 à 17h30

Petit (4-6 parts) :  
Royaume 15€  
Galette 17€

Grand (6-8 parts) :  
Royaume 18€  
Galette 22€

Réservation à faire en Mairie avant le lundi 15 janvier par chèque à l'ordre de l'amicale de l'école de vendémian



### En janvier : Vente de Galette ou Royaume

A réserver à la mairie avant le 15 janvier pour une distribution le 19 janvier devant l'école

### Le 2 février : vente de crêpes devant l'école

L'Amicale de l'école de Vendémian Pour info : Déborah JOSSE au 06.51.45.51.47 et [amicalevendemian34@hotmail.com](mailto:amicalevendemian34@hotmail.com)



## CULTURE, ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

### ✂ LECTURE THEATRALE AU FOYER RURAL

**Vendredi 15 décembre**, la Troupe du théâtre populaire de la vallée d'Hérault est venue poser ses valises pour offrir aux spectateurs le récit de la vie de Vladimir. En un tourbillon de mots, nous avons revisité en sa compagnie un siècle d'histoire, un bout de notre propre histoire... !



Les lectures à vue ont émergé au sein de la bibliothèque municipale de Vendémian pour le plaisir d'écouter des textes sélectionnés par les bibliothécaires et les usagers dans un moment d'intimité et de partage.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la bibliothèque pour plus d'informations.

### ✂ NOËL EN MUSIQUE

Un joli succès pour cette deuxième édition du concert de Noël en l'église de Vendémian **dimanche 17 décembre**.

Les chœurs d'enfants « les anti-couacs » et d'adultes « les couacs » ainsi que les instrumentistes de l'association Fortissimo ont proposé au public venu nombreux des chants et musiques variés.

Un moment convivial et chaleureux.

Après le concert, toutes et tous ont pu se réchauffer autour d'un vin chaud partagé.



✂ **PROCHAIN FESTIVAL ART&CO**  
le 25 mai 2024

## CULTURE, ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

### ✳ ISO Photo Festival

Édition #5 remplie de petits bonheurs et de grandes Émotions !



ISO Photo Festival s'est déroulé durant un week-end ensoleillé qui nous a permis d'apprécier ces instants simples et précieux qui font vibrer nos vies.

**Avec environ 1100 visiteurs** déambulant dans les rues pittoresques de Vendémian, le festival a trouvé son public. A nouveau, l'hospitalité exceptionnelle des habitants de notre commune a permis une immersion unique dans notre joli village grâce aux expositions photographiques prenant place dans les maisons et jardins ouverts aux visiteurs.

**Vendémian s'est à nouveau transformé en une galerie d'art vivante à ciel ouvert et accueillante où les petits bonheurs et les grandes émotions étaient capturés à travers l'objectif des photographes talentueux venus des quatre coins de France.**

Une nouveauté cette année avec la toute première « Nocturne ISO » que vous retrouverez à coup sûr l'année prochaine.

Le soutien essentiel de la municipalité a été un pilier majeur de cette réussite, soulignant son engagement continu envers la culture et les arts. Les employés municipaux ont joué un rôle crucial dans la logistique et la mise en place des photographies grand format. Un grand merci à eux.

Un immense merci aux bénévoles dévoués, généreux dont l'énergie a été un élément clé dans la réalisation de cette édition tout en émotion.

Merci aussi aux partenaires financiers et mécène qui jouent un rôle vital dans l'élévation du festival, garantissant la qualité des expositions et des activités, ainsi qu'aux soutien logistique des communes de la vallée d'Hérault.

Enfin merci à toutes et tous qui permettent à cette aventure humaine d'exister et de se poursuivre !

**Rendez-vous est pris pour la sixième édition qui se déroulera les 14 et 15 septembre 2024. Une édition qui mettra en avant « LE SPORT À TOUTE ÉPREUVE ».**

**NOUS AVONS BIEN SÛR BESOIN DE VOUS !**



\*\*\* Des bénévoles engagés et désireux de s'investir sont nécessaires à la bonne organisation et à la pérennisation du Festival. Chacun y a une place, quels que soient son âge, son expérience et son savoir-faire.

**Pour nous rejoindre ou pour toutes informations :**

[festival@iso-photo.fr](mailto:festival@iso-photo.fr) / [asso.décalée@gmail.com](mailto:asso.décalée@gmail.com)



Septembre 2024						
Lun	Mardi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Michel Züden / Calendrier ISO3D

## ETAT CIVIL

### ✂ NAISSANCES

*LEVIS Diego, né le 04 02 2023, fils de Johnny LEVIS et de Ludivine FERNANDEZ*

*RENZY Abigail, née le 23 04 2023, fille de Gérard RENZY et de Charlotte DORISON*

*EVARISTE Nathan, né le 08 06 2023., fils de Romain-Alexandre EVARISTE et d'Audrey QUEROL*

*DURAND MARRAGOU Valentin, né le 20 07 2023, fils de Mathieu DURAND et de Marion MARRAGOU*

*DUCHENE CANO Alba, née le 24 07 2023, fille de Alexandre DUCHENE et de Kathy CANO*

*TIXIER-MALICORNE Samuel, né le 02 08 2023, fils de Alexandre TIXIER-MALICORNE et de Céline BOUCHET PAOLI*

*CAVALIER Loen, né le 02 08 2023, fils de Benjamin CAVALIER et de Andréa LORAND*

*GALISOT Nina, née le 14 août 2023, fille de Gaetan GALISOT ET Sophie POURADIER*

*BENITEZ Théa, née le 22 août 2023, fille de Laurent BENITEZ et Amandine GEDZ*

*RUBIO Nélieh, née le 16 septembre 2023, fille de Jonathan RUBIO et Alyssa ABOUB*

*CAVALIER Elya, née le 27 octobre 2023, fille de Florent CAVALIER et Barbara LEPINE*

*La municipalité leur souhaite la bienvenue et présente ses félicitations aux parents*

### ✂ MARIAGES

*GALISOT Gaetan, Guillaume, Didier et POURADIER Sophie, Anne, Aurélie, le 29 avril 2023*

*VENTURINO Loïc, Joël et BARRETO AGREDA Norma, Loany, le 26 août 2023*

*PIO Nicolas, Gilles, Marcel et GARREL Hélène, Gabrielle, le 30 août 2023*

*ALCARAZ Joris, Emmanuel et CRINE Ann-Hélène, Roseline, Liliane, le 23 décembre 2023*

*La municipalité présente ses meilleurs vœux de bonheur aux marié(e)s*

### ✂ DÉCÈS

*BANCEL René, Joseph, Jean, le 05 janvier 2023, à l'âge de 89 ans*

*FENOUILLET née ARION Andrée, Marie, Jeanne, Léontine, Renée, le 25 février 2023, à l'âge de 88 ans*

*JUNCA Francis, Joseph, Charles, le 21 avril 2023, à l'âge de 87 ans*

*CHAZOT Gérard, Henri, François, le 25 juillet 2023, à l'âge de 83 ans*

*LALEQUE née GUIBERT Francette, Albine, Yvonne, le 20 septembre 2023, à l'âge de 92 ans*

*BARTHÉLÉMY Henri, Georges, Marie, le 05 octobre 2023, à l'âge de 90 ans*

*SERRA OLLE Juan, Antonio, le 03 novembre 2023, à l'âge de 69 ans*

*SERIEYS Maurice, Calixte, le 05 décembre 2023, à l'âge de 93 ans*

*SEREIN Michel, Jacky, Jacques, le 23 décembre 2023, à l'âge de 71 ans*

*ORTIZ née CAUMES Ginette, Louise, Colette, le 26 décembre 2023, à l'âge de 88 ans*

*La municipalité présente ses condoléances aux familles et aux proches*

## NOS RENDEZ-VOUS

En 2024 nous vous attendons avec un très grand plaisir pour reprendre le fil de nos rendez-vous habituels sous le signe du partage et des échanges.

### ✳️ VŒUX DU MAIRE



Samedi 13  
janvier

Foyer Rural 18h30



### ✳️ ANIMATIONS SPORTIVES



**Mercredi 17 janvier**, des animations sportives gratuites et ouvertes à tous sont organisées sur le **City Stade** entre 14h30 et 16h30

### ✳️ FESTIVAL MOTS PARLEURS

Spectacle culinaire « La risotto expérience »

**Samedi 27 janvier à 18h00 au Foyer Rural.**



### ✳️ REPAS DES AINES

En 2024, nous reprenons nos habitudes avec le traditionnel **repas des aînés** qui aura lieu le **2 mars à 12h au Foyer Rural.**

**📍 Inscriptions en mairie avant le 23 février.**

Espérant que cette nouvelle édition soit un événement convivial comme toujours, où chacun peut profiter d'un spectacle animé sans cesse renouvelé.